



## Règlement de candidature à la formation BAFA

### Article 1 : Conditions de dépôt de candidature

La présente inscription est ouverte à toute personne physique âgée de 16 ans révolus (au 1er jour du stage proposé) à 20 ans et scolarisée ou résidant de la Ville de Versailles (ci-après désignée « *la Ville* »).

### Article 2 : Procédure de sélection

Chaque candidat devra déposer un dossier d'inscription en Mairie (Hôtel de Ville, 4 avenue de Paris RP1144, 78011 VERSAILLES) ou par voie dématérialisée ([bafajeunesversailles@versailles.fr](mailto:bafajeunesversailles@versailles.fr)) au plus tard le 4 novembre.

Tout dossier d'inscription déposé devra comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature à la formation BAFA adéquat et ses annexes dûment complétés et signés ;
- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Photocopie de pièce d'identité ;
- Photographie d'identité ;
- ....

Tout dossier incomplet ou déposé en dehors du délai d'inscription sera refusé.

La procédure de sélection de tout candidat inscrit comporte une phase d'admissibilité et une phase d'admission. Dans un premier temps, les dossiers de candidature seront étudiés par une commission composée d'agents de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, professionnels de l'animation de la Ville. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase de sélection seront soumis, dans un second temps, à un entretien avec un jury issu de cette même commission.

Au terme de cette procédure, la Ville invitera les candidats admis à signer une convention personnalisée définissant les modalités de prise en charge partielle par la Ville du coût réel de la formation BAFA (session de formation générale, stage pratique et session d'approfondissement) ainsi que les engagements et responsabilités de chaque partie signataire. Cette convention demande au stagiaire de s'engager à participer l'intégralité des stages de formation. La signature de cette convention conditionne la prise en charge financière de la Ville.

### Article 3 : Frais de dossier

Le dépôt et le traitement de chaque dossier de candidature n'engendrera aucun coût pour le candidat.

### Article 4 : Contestation

Le déroulement de toute la procédure de sélection – du dépôt du dossier à l'admission des candidats - ne saurait ouvrir la voie à toute contestation ou tout recours.

# Formulaire RGPD

Vous consentez à ce que la Ville de Versailles, dont le responsable de traitement de données est Monsieur le Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel renseignées dans ce formulaire ou dans les documents remis. Le traitement de ces données répondra aux finalités suivantes :

- Communication ;
- Validation du dossier de candidature ;
- Conservation et valorisation archivistique.

Vous consentez à ce que ces informations soient communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la Ville dans le respect des finalités précédemment énoncées. Aussi, ces données ne seront en aucun cas transmises à des fins commerciales.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 années sauf si :

- vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Vous disposez d'un droit d'accès à toutes les données à caractère personnel recueillies dans le cadre ce formulaire. Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de vos données en faisant votre demande auprès de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse qui a procédé à la collecte de la donnée.

Vous pouvez contacter notre Déléguée à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@versailles.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

A défaut de consentement quant à la collecte et au traitement de vos données, la Ville ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

Je reconnaiss avoir pris connaissance du règlement de candidature ainsi que tous les autres documents annexés à ce formulaire et y consens.

Fait à : .....le.....

Signature :